

TECHNICIEN(NE) RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Avoir accès à internet, protéger les données de l'entreprise, assurer le bon fonctionnement des lignes de télécommunications, gérer la maintenance informatique... Le/la technicien(ne) réseau s'occupe du réseau informatique en préparant les matériels (serveurs, routeurs...) et les logiciels (intégration du système d'exploitation, logiciels d'administration...), puis en configurant l'installation.

MISSIONS

- Planifier des interventions de maintenance
- Installer et intégrer le matériel

FORMATION

- BTS systèmes numériques
- Titre professionnel Technicien réseaux et télécommunication

2%

de femmes

60%

des contrats sont des CDI

1.5

de candidats pour 1 offre d'emploi

LES SPÉCIFICITÉS



travail manuel



travail en équipe



travail en extérieur



QUALITÉS REQUISES

Curiosité

Sens de l'analyse

Rigueur

RÉMUNÉRATION

Salaire moyen brut : 2 147 €